Jean Bussière



NOUVEAUX OUTILS DE POTIERS AFRICAINS D'EPOQUE ROMAINE (V^{e}-VI^{e} S.)

JEAN BUSSIERE

NOUVEAUX OUTILS DE POTIERS AFRICAINS D'EPOQUE ROMAINE (V^{e}-VI^{e} S.)

Photos de Martial Sempéré
Dessins de J. Cl. Rivel

Nouveaux outils de potiers africains d'époque romaine (V^e^-VI^e^ s.)

Jean Bussière[1]

Abstract : The author presents sixteen clay punches, large portions of two appliqué-moulds used to decorate african *terra sigillata* ware and last, what seems to be a *unicvm*, the upper valva of a plaster mould to produce *ampvllae oleariae*. These items were all collected in central Tunisia. Every time when the stamps which appear on the documents are listed in Hayes's *Late Roman Pottery* or in the author's repertory of stamps on type Hayes II lamps, precise references to these two publications are given.

Dans une collection privée j'ai eu l'occasion d'examiner quelques documents céramiques exceptionnels que je crois impératif de publier. Tous ont été acquis en Tunisie centrale sans qu'il soit malheureusement possible de connaître leurs lieux plus précis de découverte. Il s'agit : 1) de seize poinçons pour décorer de la céramique sigillée africaine ; 2) d'un fragment de tablette en argile imprimée de timbres que l'on retrouve sur de la vaisselle ou des lampes en TSA ; 3) d'une portion d'un moule en plâtre destiné à produire des appliques pour orner la même céramique ; 4) enfin, document rarissime, de la valve supérieure d'un moule servant à la confection d'*ampvllae olearie*.

1) **Les poinçons-matrices** : (Fig. 1-16). Ces documents sont rares. Certains étaient destinés à orner uniquement de la vaisselle, d'autres des bandeaux ou des disques de lampes. Le même outil pouvait d'ailleurs servir aux deux usages : on sait que des ateliers produisaient à la fois de la vaisselle et des lampes (exemple El Mahrine), en outre un commerce ou l'échange d'outils entre ateliers a été envisagé[2]. Un moyen de déterminer à quel usage un poinçon matrice était destiné consiste à rechercher si le timbre qu'il imprimait figure ou non dans les répertoires de timbres existants. Pour la vaisselle sigillée le répertoire de référence sera évidemment celui de *Late Roman Pottery* de J.W. Hayes (1972) augmenté de son *Supplément* (1980) et complété par des recensions de timbres nouveaux dans des publications plus récentes comme le beau travail de M.Mackensen sur l'atelier d'El Mahrine (1993). Pour les lampes de type Hayes II il existe divers répertoires de fleurons dont le plus souvent utilisé est celui de M.Ennabli (1976), mais aucun à lui seul, ne rend intégralement compte de la surprenante profusion des timbres existants. Un travail de synthèse s'impose qui a été entrepris. Pour l'instant, chaque fois que cela sera possible, je ferai référence, dans cet article, au répertoire des fleurons figurant dans mon catalogue des lampes chrétiennes d'Algérie (Bussière 2007, planches 133-141) parce qu'il recense le nombre le plus élevé de spécimens actuellement enregistrés.[3]

---

[1] Chercheur associé à l'UMR 5140 Lattes, équipe TPC, M.Feugère directeur. E-mail : jeanfbussiere@orange.fr

[2] Voir par exemple Hofmann 1971 p. 5-20.

[3] La plupart des catalogues de lampes chrétiennes donnent des répertoires de fleurons : Ennabli 1976, Joly 1974, Bourgeois 1980, Berti 1983, Coscarella 1983, Selesnow 1988, Barbera et Petriaggi 1993, Trost 1996, Casas-Genover et Soler-Fusté 2006, Bussière 2007. Quelques catalogues omettent d'en donner (Graziani Abbiani 1969) ou adoptent le

Recension des poinçons-matrices publiés :

En Tunisie, un poinçon matrice à double face a été découvert à Sidi Aïch[4]. Ce poinçon servait à imprimer une palmette et un fleuron identifié F9 dans mon répertoire[5]. Deux autres spécimens à un seul timbre ont été trouvés à Oudna[6]. Mackensen publie un poinçon-matrice provenant d'El Mahrine[7] et répertorie treize poinçons appartenant à des collections privées[8] dont huit originaires de Tunisie avaient déjà été publiés par Garbsch et Overbeck dans leur catalogue d'une exposition au Musée de Munich[9]. Sur la base de la similitude de leurs timbres avec des impressions relevées sur des tessons de vaisselle en TSA ramassés à Sidi Marzouk Tounsi, Mackensen attribue une partie de ces poinçons à ce site. Cet important centre de production céramique avait déjà livré un poinçon pour orner de la vaisselle, dont le timbre représente un buste[10]. Hanel publie un exemplaire de provenance tunisienne dont le timbre est un chrisme[11]. Plus récemment C.Thöne fait connaître huit poinçons supplémentaires conservés à l'Institut archéologique d'Heidelberg, d'origine inconnue mais présumée nord africaine puisque certains ont des timbres qui figurent dans mon répertoire[12], comme ses fleurons Kat. 242, Kat. 243 4a et 4b de la pl. 32[13].

Pour l'Algérie les seules attestations connues sont deux poinçons en sigillée, ornés chacun d'une palmette, trouvés à Timgad[14] ainsi que le poinçon à double face trouvé à Tiddis[15]. Une des extrémités de ce dernier outil est un timbre carré, proche du fleuron A2 de mon répertoire mais dont l'exact parallèle reste absent dans les divers répertoires de fleurons de lampes. Le timbre de l'extrémité opposée, d'une surface double, représente une palmette. Ce poinçon servait à orner de la vaisselle comme l'a démontré R.Guéry qui parmi les milliers de tessons en TSA recueillis à Tiddis a retrouvé sur quelques fragments d'assiettes les deux empreintes en question[16]. Sa taille

---

classement d'Ennabli (Hoff 1986). Ces répertoires publient des dessins de fleurons, parfois approximatifs, organisés dans des classements alpha-numériques. Les catalogues présentant des lampes de provenance et de nombre très variables il n'est pas étonnant qu'aucun répertoire ne recouvre à lui seul la totalité des fleurons existants et que les classements alpha-numériques diffèrent entre eux ce qui les rend d'une usage peu pratique. Ainsi le catalogue d'A.Bourgeois qui ne présente que 84 lampes de type Hayes II signale plus d'une quarantaine de fleurons nouveaux par rapport au répertoire d'Ennabli qui pourtant présente 1266 lampes ! D'où le besoin d'un répertoire unique qui ferait la synthèse des répertoires existants et incorporerait des fleurons nouveaux relevés sur des lampes de collections inédites ou dispersées dans des rapports de fouilles. J'ai entrepris ce travail en parallèle avec une base de données informatisée qui enregistre les diverses combinaisons des fleurons sur les bandeaux de lampes. Si il est mené à son terme, ce travail de longue haleine devrait être un instrument utile pour aider à brosser le profil stylistique des grands ateliers producteurs de lampes. (Voir dans ce sens l'utilisation des fleurons et de leurs agencements particuliers faite par M.Bonifay dans son essai de classement des lampes de type Hayes II (Bonifay 2004, p. 371 et ss. ses groupes C1-C5 et D1-D3).

4 Cagnat 1888, 473; reproduit dans Mackensen 1993, fig.6, p. 38.

5 Bussière 2007 pl. 133-141.

6 Gauckler 1897, pp. 454 et ss. n°295-304, pl. 8-9.

7 Mackensen 1998b p. 435 et fig. 3,1-2.

8 Mackensen 1998a, pp. 366-369, fig. 8-9.

9 Garbsch et Overbeck 1989, n°132-139.

10 Mackensen 1980 n°2 pl. 19 ; Mackensen 2003, fig. 1, p. 103, pl. 6.

11 Hanel 2001, pp. 533-537.

12 Bussière 2007.

13 Thöne 2004 pl. 32 1a-4c.

14 Salomonson 1968 fig. 32, p. 120 ; Mackensen 1993 fig. 2 p. 24. Les deux poinçons illustrés sur la fig. 32 de Salomonson sont fixés sur une base commune. Le lieu de découverte du document est attribué par erreur à Raqqada. La note 41 p. 95 de Salomonson qui mentionne explicitement le musée de Timgad et renvoie à la fig. 32,2 rectifie cette erreur. Toutefois sur la photographie que donne Mackensen (fig. 2 p. 24) les deux poinçons sont détachés de leur base commune. Est-ce un truchement photographique ou le document photographié à des époques différentes a-t-il entre temps été brisé et les poinçons séparés de leur base ? Il semble peu probable que Timgad ait livré deux documents pratiquement similaires.

15 Berthier 2000 fig. 32.

16 Guéry 1968 pp. 275-279.

empêcherait sa reproduction sur un bandeau de lampe. A côté de poinçons destinés à imprimer des fleurons directement sur de la vaisselle en TSA, ou indirectement par l'intermédiaire de moules d'appliques sur des bandeaux de lampes, on trouve aussi des poinçons plus élaborés conçus pour imprimer des décors complexes sur des disques de lampes ou sur de la vaisselle en sigillée. B.Seeberger publie deux poinçons de ce type dont l'un représente Achille debout sur son char traînant le cadavre d'Hector et l'autre la scène du sacrifice d'Abraham[17]. Ces deux décors rencontrés sur de la vaisselle en TSA sont fréquents sur des lampes de type Hayes II[18]. J.Herrmann et A.Van den Hoek publient deux poinçons d'une collection américaine ornés l'un d'un chrisme, l'autre d'un lièvre, dont des représentations ont été retrouvées sur le disque de lampes ou de la vaisselle sigillée, entre autre, un plat ramassé sur le site de Sidi Marzouk Tounsi[19].

En ajoutant aux poinçons déjà publiés les seize présentés dans cet article on arrive à un total de cinquante poinçons conservés (dont sept à double face). Cette recension n'a pas la prétention d'être exhaustive, mais le nombre relativement faible peut d'autant plus surprendre que ces outils de potier étaient confectionnés en un matériau dur, de l'argile bien cuite, a priori plus résistant que le plâtre utilisé pour les moules de lampes dont un nombre beaucoup plus élevé nous sont parvenus. Un examen de la riche iconographie de la vaisselle et des lampes en TSA atteste une quantité considérable de poinçons. D'où l'hypothèse parfois avancée qu'une partie de ceux-ci avait pu être fabriquée dans des matériaux périssables, le bois par exemple.

Les seize poinçons étaient-ils destinés à orner de la vaisselle en TSA, ou plutôt des bandeaux de lampes, voire même les deux indifféremment ? Je ne prendrai pas le risque d'affirmer l'une ou l'autre de ces propositions et me bornerai à signaler la présence de leurs timbres dans le "Catalogue of stamps" de Hayes (*LRP* 1972 et son *Supplément* 1980) ou dans mon répertoire des fleurons de bandeaux de lampes chrétiennes[20].

Catalogue :

1 - Forme conique. L. 4,8 cm. Argile rouge orangé. Timbre : croix monogrammatique perlée bouclée à gauche. Hampe verticale continue ornée de 12 cercles ocellés pris entre 2 autres en haut et en bas, *omega* sous bras gauche, *alpha* sous bras droit ; chaque bras a 4 petits cercles ocellés dont deux l'un au dessus de l'autre dans la patte du bras. La légère différence avec le type Hayes 293 (reproduit dans Mackensen 1998a, *JRA* 11, fig. 3, 5), porte surtout dans le positionnement inverse de l'alpha et de l'omega. H. 3 cm, l. 2,2 cm. (fig. 1a, 1b).

2 – Forme conique. L. 4,8 cm. Argile brun clair. Timbre usé avec brisures périphèriques. Proche du précédent avec des différences minimes par exemple le nombre de perles sur la hampe. (fig. 2a, 2b).

3 – Forme cylindrique, légèrement courbe. L. 4,9 cm. Argile brunâtre. Timbre faisant saillie au bout du manchon : palme, proche de Hayes type 5, fig. 38 l. H.2,6 cm ; l. 1,5 cm. (fig. 3a, 3b).

4 – Forme cylindro-conique. L. 5,4 cm. Argile rouge orangé. Dessin incisé sur le manchon, semble une palme stylisée. Timbre légèrement effrité sur le pourtour supérieur : colombe de profil droit. H. 1,5 cm ; l. 1,9 cm. (fig. 4a, 4b).

5 – Forme en fuseau. L. 4,2 cm. Argile rouge orangé. Timbre : fleur à quatre pétales. I 13 a ou b dans mon répertoire. H. 0,9 cm ; l. 0,9 cm. (fig. 5a, 5b).

6 – Forme cylindro-conique. L. 4,6 cm. Argile rouge orangé. Timbre : feuille cordiforme piquetée de points en creux de taille et de disposition irrégulières. H. 1,6 cm ; l. 1,3 cm. (fig. 6a, 6b).

[17] Seeberger 2002 fig. 1 p. 119, P7 et P8.

[18] Bussière 2007, lampes C 287-C 291 et C 293-C 299. Seeberger 2002 p. 118 , note 14.

[19] Herrmann-Van den Hoek 2002, p. 25, 11 et 12.

[20] Bussière 2007.



Fig. 1a



Fig. 1b



Fig. 2a

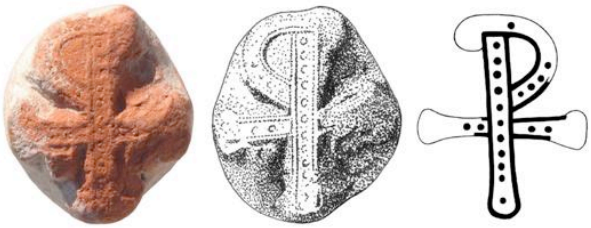


Fig. 2b



Fig. 3a

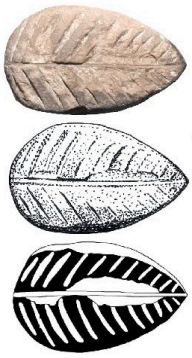


Fig. 3b



Fig. 4a

Fig. 4b

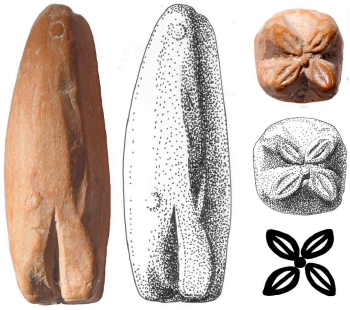


Fig. 5a

Fig. 5b

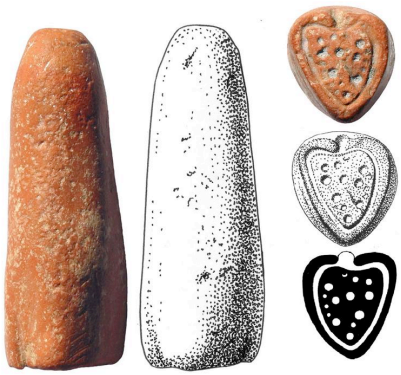


Fig. 6a

Fig. 6b

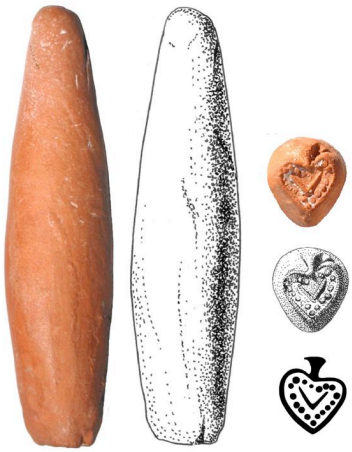


Fig. 7a

Fig.7b



Fig. 8a Fig. 8b



Fig. 9a Fig. 9b



Fig. 10a Fig. 10b



Fig. 11a Fig. 11b



Fig. 12a Fig. 12b



Fig. 13a Fig. 13b



Fig. 14-1a Fig. 14-1b



Fig. 14-2a Fig. 14-2b



15-1a 15-1b



15-2a 15-2b



Fig. 16-1a Fig. 16-1b



Fig. 16-2a Fig. 16-2b

7 – Forme en fuseau. L. 5,7 cm. Argile rouge orangé. Timbre : petite feuille cordiforme avec un décor en V entouré de perlettes et sa tige. M 20b dans mon répertoire, ou type Hayes 110, (*L.R.P.* fig. 44 p). Ce timbre figure sur le bandeau d'une lampe trouvée à Sidi Marzouk Tounsi (Peacock *et al*. *JRA* 3, 1990, fig. 9,n, p. 73). H. 0,8 cm ; l. 0,7 cm. (fig. 7a, 7b).

8 – Forme en fuseau. L. 3,7 cm. Argile brun clair. Une suite continue de petits ronds incisés fait le tour du manchon en son milieu. Timbre : trois triangles emboîtés, D2 dans mon répertoire, type Hayes 105 (*L.R.P.* fig. 44, n). H. 0,9 cm ; l. 0,9 cm. (fig. 8a, 8b).

9 - Forme cylindro-conique. L. 3 cm. Argile brun clair. Timbre : rameau à cinq feuilles stylisées, proche du type Hayes 120, (*L.R.P.*fig. 44, s). S1 dans mon répertoire. H. 1,2 cm ; l. 0,8 cm. (fig. 9a, 9b).

10 – Forme conique oblongue. L. 4,5 cm. Argile rouge orangé. Timbre : un oiseau proche d'Ennabli U3. H. 1,8 cm ; l. 1,9 cm. (fig. 10a, 10b).

11 – Manchon cylindrique muni d'une base exceptionnellement importante (3,3 cm par 2,4 cm) au centre de laquelle se trouve le timbre lui même. L. 4,6 cm. Argile rouge orangé revêtue d'une couverte noirâtre. Timbre : usé sur son bord supérieur gauche : cinq cercles concentriques. Proche de E4 a dans mon répertoire. Diamètre du cercle extérieur 1,2 cm. (fig. 11a, 11b). On peut s'interroger sur la fonctionnalité d'un poinçon à la la base si large ?

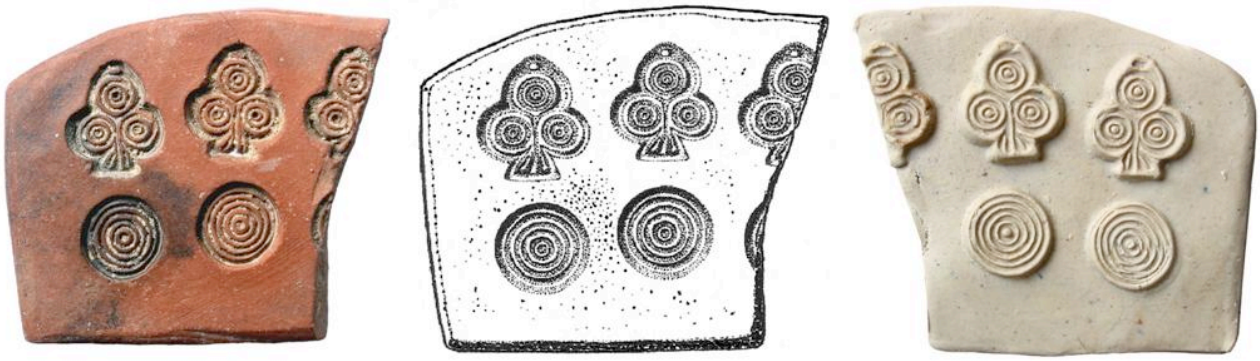
12 – Manchon cylindrique brisé. L. act. 2,2 cm. Argile rouge orangé. Timbre : type Hayes 104 (*L.R.P.* fig. 44 l), deux losanges emboîtés flanqués de deux peltes. X5 dans mon répertoire. Poinçon identique dans Mackensen JRA 1998a, fig. 8,6,12 même timbre. L'A. avance Sidi Marzouk Tounsi comme provenance probable de ce poinçon ce qui pourrait être également la provenance du poinçon 12 acheté dans la même région. H.1,2 cm ; l. 1,9 cm. (fig. 12a, 12b).

13 – Manchon cylindro-conique. L. 2,9 cm. Argile rouge orangé. Timbre original non encore répertorié : étoile ou soleil à huit branches séparées par un point en creux. Au centre deux cercles concentriques. Diamètre du timbre circulaire : 2 cm. (fig. 13a, 13b).

14 – Poinçon à double face, forme cylindrique se rétrécissant vers une de ses deux extrêmités. L. 5,3 cm. Argile rouge orangé. Timbre 14a : assez usé, relief peu net, trois losanges imbriqués et décor de perlettes au centre. C3 ou C4 ? dans mon répertoire. H. 1,4 cm ; l. 1,2 cm. Timbre 14b : cercle quadrillé dont une partie est brisée. Type Hayes 70 B, (*L.R.P.* fig. 42 e). Diamètre : 1,6 cm. (fig. 14-1a, 14-1b, 14-2a, 14-2b).

15 - Poinçon à double face, forme cylindrique légèrement courbe. L. 4,9 cm. Argile rouge orangé. Timbre 15a : trois cercles incisés pointés disposés symétriquement autour d'un petit cercle incisé, l'ensemble s'inscrivant dans un triangle équilatéral. Le cercle gauche inférieur est brisé. Motif E 2a dans mon répertoire. H. 1,4 cm ; l. 1,4 cm. Timbre 15b : quatre cercles concentriques autour d'un point en creux. Motif E2c dans mon répertoire. Diamètre : 1,2 cm. (fig. 15-1a, 15-1b, 15-2a, 15-2b).

16 - Poinçon à double face, forme cylindrique dont une extrêmité va en se rétrécissant. L. 3,4cm. Argile brun clair. Selon l'exposition au feu des parties sont brunâtres foncées. Timbre 16a : sorte de rinceau dont les feuilles sont figurées par deux peltes opposées. Ce motif, X6 dans mon répertoire, se rencontre sur des bandeaux de lampes de type Hayes II où sa répétition forme une frise continue (lampe C 1167 dans Bussière 2007). H.1,2 cm ; l.2 cm. Timbre 16b : quatre peltes disposées symétriquement autour d'un petit anneau. L'ensemble est inscrit dans un cercle en creux. Un motif assez semblable, A17 dans mon répertoire, se rencontre sur des bandeaux de lampes chrétiennes (lampe C 1287, dans Bussière 2007). Dans ce dernier cas toutefois le décor ne s'inscrit pas dans un cercle et prend une forme plus carrée que circulaire. Diamètre : 1,5 cm. (fig. 16-1a, 16-1b, 16-2a, 16-2b).



2) **Moule d'applique en argile :** (Fig. 17a, 17b, 17c). Un fragment important a été conservé, hauteur 4,6 cm, largeur 5 cm, épaisseur 0,7 cm. Il est réalisé dans une argile bien épurée, très dure, sans liants visibles à la loupe sur la tranche cassée. Sa teinte est un brun clair avec des zones brunâtres selon l'exposition au feu. On peut supposer que la tablette avait une forme rectangulaire comme l'exemplaire plus complet publié par Mackensen[21], mais contrairement à ce dernier la tablette se lisait en position horizontale. Son bord supérieur est légèrement courbe et la portion conservée est imprimée de deux rangs de fleurons. Le rang supérieur montre les impressions de trois fleurons identiques en forme d'une feuille figurée par trois petits cercles concentriques en relief, deux côte à côte surmontés d'un troisième. A la base de cette figure, qui s'inscrirait dans un triangle équilatéral, le potier a tracé la tige de la feuille. Ce timbre est très proche du timbre Hayes 83, *(L.R.P.* fig. 43 variante i) ou encore du timbre 166 distingué par Mackensen à El Mahrine[22]. Il en diffère cependant par la présence d'une triple nervure sur la tige de la feuille, absente sur les timbres publiés par Hayes et Mackensen. Dans les divers répertoires de fleurons de lampes chrétiennes je n'ai pas retrouvé l'identique du motif relevé sur la tablette. Celui qui s'en rapproche le plus est le fleuron E8 de mon répertoire ou E7 dans Ennabli 1976 et dans Bourgeois 1980, mais à chaque fois la tige de la feuille est absente (cf. lampe C 711 dans Bussière 2007 ou encore dans Peacock *et al.* 1990 la fig. 9 g, p. 73 qui offre un fleuron semblable sur un bandeau de lampe ramassé à Sidi Marzouk Tounsi). Le rang inférieur de la tablette montre l'impression de trois autres fleurons identiques : cinq cercles concentriques en relief. Ce fleuron très fréquent sur les bandeaux de lampes de type Hayes II comme sur la vaisselle sigillée est le fleuron E4 de mon répertoire ou le timbre du type Hayes 28 fig. 40 var. j. L'espace non décoré entre le bord gauche du document est supérieur à l'écartement des fleurons entre eux et l'espace vide important sous le rang inférieur suggère que la tablette n'avait que deux rangs d'impressions. Les deux documents qui se rapprochent le plus de celui-ci sont la tablette publiée par Mackensen déjà mentionnée et celle publiée par Garbsch et Overbeck[23]. Ce dernier document a été interprété comme un moule d'applique. Mackensen hésite à attribuer à sa tablette la même fonction. Il fait justement remarquer que l'espace extrêmement réduit entre certains fleurons rendrait cet usage difficile. Selon lui il pourrait s'agir d'une "sample-tablet" c'est à dire d'un échantillonnage des fleurons disponibles dans un atelier. Randall Short avance l'hypothèse que ce genre de tablette pouvait être montré à la clientèle dans un but publicitaire[24]. Herrmann et Van den Hoek publient deux fragments de plaques d'argile ornées de motifs, mais en relief cette fois-ci, qu'ils interprètent comme des tablettes d'essais[25]. L'explication est plausible car les deux fragments sont imprimés de fleurons différents et disposés sans ordre déterminé. Dans le cas du document présenté ici il s'agit vraisemblablement d'une plaque-matrice servant à produire simultanément plusieurs appliques en argile. Un collaborateur, J.Cl. Rivel, s'est livré à l'expérience suivante qui me paraît concluante : il a appliqué

[21] Mackensen 1998a fig. 6.1, et 7.1.
[22] Mackensen 1993, pl. 15, 13.
[23] Garbsch et Overbeck 1989, p. 151, n°129.
[24] Opinion rapportée dans Herrmann et Van den Hoek 2002 p. 27.
[25] Herrmann et Van den Hoek 2002, 13 et 13 reverse, p. 26.

sur l'ensemble de la plaque en question une bande d'argile crue d'une épaisseur correspondant approximativement à la profondeur des empreintes puis a soigneusement éliminé par arasement de la surface l'excès d'argile ne laissant subsister que celle qui remplissait les cavités des timbres. Les fleurons un fois presque secs (ayant la "dureté du cuir" selon l'expression consacrée) et à la suite du léger retrait bien connu de l'argile, se sont détachés facilement et étaient prêts à l'emploi sans découpe préalable. A partir de cette plaque un potier obtenait plusieurs fleurons simultanément et beaucoup plus rapidement qu'en les tirant individuellement, en plusieurs opérations, de deux moules d'appliques différents. On peut même supposer que la plaque entière avait un nombre de fleurons (des deux dessins différents) qui correspondait à celui que le potier s'apprêtait à agencer à son goût sur un marli de plat ou un bandeau de lampe. Il n'est d'ailleurs pas exclus que les fleurons imprimés sur de la vaisselle (Hayes 83, var. i de la fig. 43 *in L.R.P.*) ou sur un bandeau de lampe (Bussière E8 ou Ennabli E7) soient les mêmes : le lucernaire aurait supprimé la tige de la feuille pour que cette dernière trouve sa place sur le bandeau ? Il existe de nombreux cas où des fleurons sont comprimés ou amputés d'une partie de leur surface pour être appliqués sur un bandeau de lampe plus étroit que la moyenne habituelle.

3) **Moule d'applique en plâtre :** (Fig. 18a, 18b, 18c). Fragment rectangulaire d'une plaque réalisée dans un plâtre très dur difficilement rayable à l'ongle, assez grossier et semblable au plâtre des moules de lampes chrétiennes. Hauteur 10 cm, largeur 6,5 cm, épaisseur 2,6 cm. Deux personnages sont imprimés en creux. Celui de droite, complet, d'une hauteur de 6,5 cm, représente Eve nue, regardant vers la droite, le bras droit replié comme pour cacher, en vain, sa poitrine. Elle porte un collier autour de son cou. Son bras gauche masque en partie son ventre dont la partie intime est recouverte d'une large feuille nervurée. Sur le côté gauche du fragment brisé on note le contour très incomplet d'une silhouette humaine : un avant-bras relevé, dirigé vers la droite, une partie de la tête, d'une épaule, d'une jambe et peut-être d'un pied.



Fig. 18a



Fig. 18b



Fig. 18c

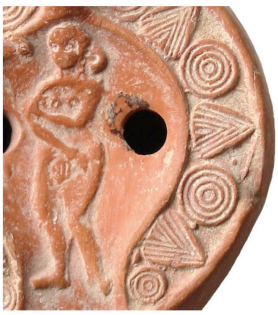


Fig. 18d

Échelle 2/3

Cette plaque en plâtre servait à confectionner des appliques en argile pour orner de la vaisselle en TSA ou encore le prototype, toujours en argile, destiné à produire des moules en plâtre d'où étaient tirées des lampes. J.Cl. Rivel a retrouvé dans une collection privée le même motif d'Ève, en relief cette fois-ci donc de profil inversé, sur une lampe de type Hayes II (fig. 18d). On peut utilement comparer la représentation d'Ève sur la lampe avec celle de la fig. 18c qui est un modelage récent tiré de la plaque d'origine. F. Bejaoui[26] publie une lampe dont le disque montre

[26] Béjaoui 1997, fig. 53.

une Eve identique à celle de notre plaque mais accompagnée d'Adam, debout nu, à sa gauche. J.Herrmann et A. Van den Hoek publient une seconde lampe avec ce même décor de disque. Dans les deux cas le bras gauche d'Adam est levé comme sur la matrice en plâtre ici publiée mais avec un angle différent. Un examen attentif de la lampe de la figure 18d révèle que l'applique représentant Eve étant un peu trop grande (en hauteur) pour s'insérer exactement sur le disque de la lampe, la tête d'Eve mord légèrement sur le bourrelet du bandeau. Dans le cas des lampes réunissant le couple peut-on supposer que le potier confronté à un problème de place au moment de coller l'applique ait relevé le bras d'Adam afin de laisser un espace suffisant entre les deux personnages ? Il est plus vraisemblable d'envisager que les motifs de disque identiques des lampes publiées par Bejaoui, Herrmann et Van den Hoek, ornées d'ailleurs de décors de bandeaux différents, ont été tirés de moules d'appliques présentant une légère différence avec le moule d'applique ici étudié (fig. 18a), car la hauteur d'Eve sur ce dernier est de 6,5 cm quand elle n'est que de 5,4 cm sur la lampe de la fig. 18d. Ajoutons enfin qu'Herrmann et Van den Hoek donnent une photo d'une lampe plus précoce de type Atlante IV A[27] sur laquelle une représentation d'Eve seule, dans la même attitude pudique, aurait pu être interprétée comme une Vénus dans l'optique d'une survivance iconographique païenne en période chrétienne. La présence de la feuille de figuier mentionnée dans la Genèse et la similitude entre la représentation d'Eve figurant sur la lampe n°16 d'Herrmann-Van den Hoek et celles sur les exemplaires plus tardifs où elle est associée à Adam, suppriment toute incertitude.

Le rapprochement établi entre le fragment de moule ici présenté et quelques lampes offrant un décor de disque similaire ne certifie pas pour autant que ce moule était destiné à décorer des moules de lampes uniquement. Des plaques en plâtre ayant la fonction de moules d'appliques pour l'ornementation de vaisselle en TSA ont été publiés[28]. Des fragments de dimensions variables apparaissent épisodiquement dans des catalogues de ventes aux enchères[29].



Fig. 19a

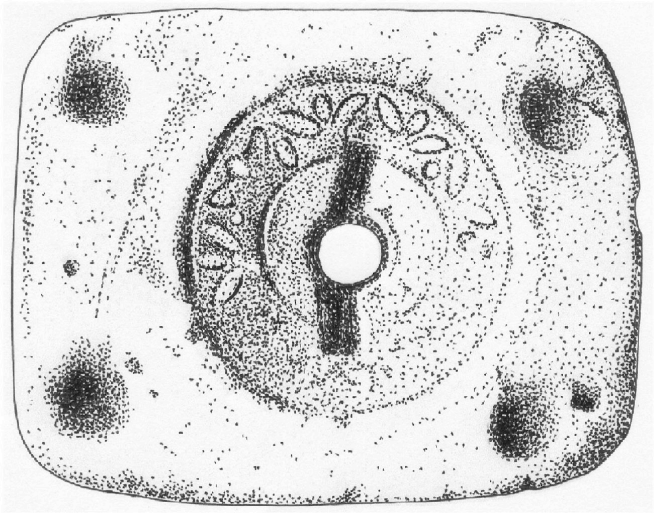


Fig. 19b

Echelle ½

4) **Moule *d'ampulla olearia*** : (Fig. 19a, 19b, 19c). Seule la valve supérieure du moule en plâtre est conservée. De forme sensiblement rectangulaire elle mesure 17,2 cm par 13,7 cm, avec une épaisseur moyenne de 4,3 cm (4,2 cm côté droit, 5,2 cm côté gauche). Son plâtre a l'aspect de celui des moules de lampes de type Hayes II. Il est dur, non rayable à l'ongle avec des liants de calibre

[27] Herrmann et Van den Hoek 2002, n°16 p. 29.

[28] Mackensen 2006.

[29] Voir entre autres le cliché des fragments n°433-435 donné p. 164 dans le catalogue n°158, Auktion Kunst der Antike 22 Juni 2007 publié par Gorny & Mosch.

assez fin visibles à l'oeil nu. Sa face interne montre en creux la partie supérieure de l'ampoule avec un bandeau circulaire fermé, de 2 cm de largeur, décoré d'une frise composée vraisemblablement de dix fleurs à trois pétales séparées par un globule. Cinq fleurs identiques qui occupent la moitié du bandeau ont conservé un dessin bien lisible alors que les autres sont en grande partie effacées. Dans l'axe vertical de la valve on voit les deux cavités servant à mouler les deux anses de l'ampoule placées de part et d'autre d'un trou central de 2 cm de diamètre correspondant au goulot du vase. Ces anses étaient ornées d'au moins trois sillons longitudinaux. Dans chaque angle de la valve on observe une cavité ou mortaise, prévue pour recevoir le tenon en relief de la valve inférieure afin d'assurer une liaison parfaite des valves lors du moulage. Dans l'angle droit inférieur (fig. 19a), placée à droite de la mortaise se voit une petite cavité de forme carrée que l'on peut supposer avoir reçu un tenon supplémentaire. Je n'ai jamais remarqué cette particularité sur les valves supérieures des nombreux moules de lampes de type Hayes II que j'ai pu examiner. Le revers de la valve, ou sa face externe, est lisse mais d'un aspect assez fruste (fig. 19c). En son centre il est percé du trou déjà mentionné correspondant au col ou goulot de l'ampoule.



Fig. 19c

Ces vases curieux, signalés dès la moitié du XIXe s.[30], ont été interprétés comme des récipients contenant des huiles parfumées destinées aux adeptes des thermes, aux athlètes ou aux combattants des amphithéâtres. D'autres usages, non documentés, peuvent s'envisager : en médecine, en art culinaire, pour la toilette, le rituel religieux etc. Ces récipients ont fait l'objet d'une étude approfondie par l'un des meilleurs spécialistes de la céramique africaine du siècle dernier A.Carandini[31]. Son étude porte sur 29 exemplaires dont 17 trouvés en Afrique Proconsulaire, 1 en Maurétanie, 10 à Ostie, et 1 à Graviscae. A cet inventaire on peut ajouter les deux exemplaires en provenance d'El Jem signalés par M.Bonifay[32] et un exemplaire trouvé à Hippone (fig. 20)[33]. Selon Carandini le corps d'une ampoule, d'une hauteur allant de 6 à 8 cm et d'un diamètre de 9 à 13 cm, possède une forme biconique faite de deux parties moulées. La partie inférieure, qui peut être plus ou moins aplatie, est souvent ornée de cannelures. La partie supérieure est surmontée d'un goulot tronconique flanqué symétriquement de deux anses perforées et rainurées. L'ampoule sur sa partie supérieure porte un décor moulé appartenant à l'une des sept catégories distinguées par Carandini : 1) géométrique, 2) végétale, ou montrant : 3) des dauphins, 4) des scènes animales, 5) des bustes de



[30] Ravoisié 1848, pl. 41, fig. XI-XII.

[31] Carandini 1970.

[32] Bonifay 2004, fig. 242, 1 et 2 p. 432.

[33] Il reste un peu moins de la moitié droite de l'objet qui appartient typologiquement à la variante Carandini fig. 9. La hauteur entre la base et le sommet de l'anse est de 6 cm. Le diamètre supposé de l'objet complet serait de 8,7 à 9 cm. La base plate d'un diamètre de 4,5 cm est ornée de deux incisions circulaires. Le décor conservé, traité en un relief très accentué, appartient à la catégorie 6 de Carandini. A gauche de l'anse on distingue un amour debout armé d'un arc. A droite, un quadrupède bondissant, peut-être un cerf. En face de l'anse, on voit la tête d'un lion. La pâte, dans la cassure, est ocre et l'objet est recouvert d'un engobe rouge orangé.

divinités, 6) des scènes de chasse, 7) un paysage portuaire. Le récipient présentant ou non une base légèrement surrélevée formant pied, est confectionné dans une pâte rougeâtre engobée, semblable à celle de la sigillée claire A tardive. L'A. distingue quatre variantes typologiques en fonction du détail de la forme et du décor : Carandini fig. 9, fig. 12, fig. 16 ou fig. 38. Un spécimen du Musée de Carthage porte sur sa base la marque imprimée CLVCSAT (C.LVCEIVS SATVRNINVS). Un autre conservé au musée du Bardo a sa base incisée PVLLAENI. Ces deux céramistes africains sont connus en Proconsulaire pour avoir produit des lampes pendant le dernier quart du IIe s. et la 2e moitié du IIIe s. En tenant compte de la datation des ampoules trouvées à Ostie et d'une similitude de style et de facture entre les ampoules africaines et la production du céramiste de Tunisie centrale NAVIGIVS datée vers les années 280-320 (en particulier ses *lagoenae* si caractéristiques), Carandini propose comme chronologie des *ampvllae olearіae* une période allant du second quart du IIe s. à la fin du IIIe/début IVe s. ? (*Atlante*, p. 182).

L'absence de la valve inférieure du moule ne permet pas de déterminer avec certitude la variante typologique du classement de Carandini à laquelle l'ampoule tirée du moule aurait appartenu. M.Bonifay pense qu'il est possible de l'attribuer à la variante Carandini 1970 illustrée à la fig. 12 et de classer son décor dans la variante 2 des "motivi vegetali" distinguée par le savant italien.

Ni l'étude de Carandini (1970) reprise dans l'Atlante (1981), ni celle de Bonifay (2004), ne mentionnent à propos de ces ampoules la découverte de moules ayant servi à leur confection. C.Pavolini, que je remercie ici pour son information, n'a pas souvenir d'en avoir jamais rencontrés, soit *de visu,* soit dans la littérature spécialisée. Le document présenté semble bien être un *unicum*.

En conclusion, on peut regretter que de semblables documents n'aient pas été trouvés lors de fouilles ce qui nous aurait renseigné sur leur provenance exacte, éventuellement sur leur chronologie. On peut aussi être reconnaissants à leurs acquéreurs qui ont compris que la publication de ces documents s'imposait et l'ont grandement facilitée[34].

Dans cette étude en dehors de présenter les objets, j'ai essayé de déterminer la fonction des poinçons-matrices et des deux tablettes en tant qu'outils de potiers. Afin de savoir si les poinçons étaient utilisés pour décorer de la vaisselle sigillée ou des bandeaux de lampes, voire les deux indifféremment, j'ai recherché la présence de leurs dix-neuf timbres dans les répertoires de timbres sur vaisselle sigillée et sur lampes. Dans huit cas ces timbres n'ont aucuns parallèles répertoriés (poinçons 1, 2, 3, 4, 6, 10, 13, 16b). Dans quatre cas (poinçons 7, 8, 11 et 12) les timbres sont attestés à la fois sur de la vaisselle et sur des bandeaux de lampes. Dans six autres cas (poinçons 5, 9, 14a, 15a, 15b, 16a) les timbres ne figurent que sur des bandeaux de lampes. Quant au timbre restant (14b) il est attesté sur de la vaisselle uniquement. Ce constat à vrai dire n'apporte rien de très nouveau : Hayes avait déjà souligné en 1972 que des timbres identiques figuraient à la fois sur de la vaisselle et sur des lampes et l'étude d'El Mahrine a confirmé qu'un même atelier pouvait produire les deux genres de céramique. Il montre seulement que les timbres de huit des seize poinçons matrices présentés n'ont pour l'instant pas été repérés sur de la vaisselle ou des lampes.

La présence à Sidi Marzouk Tounsi[35] du timbre cordiforme que permettait d'imprimer le poinçon n°7 (timbre M 20b de mon répertoire) est intéressante. Elle ne saurait toutefois à elle seule sous-entendre d'une façon certaine la même origine géographique du poinçon n°7[36]. Dans la banque

---

[34] Je remercie chaleureusement J.Cl. Rivel et M.Sempéré pour leur précieuse collaboration. Le premier a assuré avec le plus grand professionalisme les dessins des objets et la composition des planches d'illustration. Le second, avec une patience digne d'éloges, les photographies qu'il a fallu refaire à plusieurs reprises.

[35] Peacock et al. 1990, fig. 9, n.

[36] Rappelons ici que poinçon n°12 a un parallèle identique avec le poinçon publié par Mackensen (JRA 1998a, fig. 8,6,12) de même timbre. La provenance de Sidi Marzouk Tounsi avancée par l'A. comme hautement probable pourrait aussi être celle du poinçon n°12 ?

de données des fleurons de lampes de type Hayes II à laquelle je travaille actuellement, ce timbre M20b est attesté sur 48 bandeaux de lampes pour un total provisoire actuel d'environ 3000 lampes entrées. Vingt-cinq lampes ornées de ce fleuron ont un lieu de découverte connu. Huit ont été trouvées à Carthage, trois à Timgad, deux à Hippone, les autres proviennent de Mactar, Henchir Seffan, Cherchel, Tipasa, Sétif, Tiddis, Sabratha, l'Esquilin, Bologne, Milan, Classe, Concordia Sagittaria. Ont-elles toutes été produites à Sidi Marzouk Tounsi ? Il serait évidemment hasardeux et prématuré de l'affirmer quand on sait que des très nombreux tessons de lampes ou de moules ramassés sur le site, seize seulement ont été publiés à ce jour[37]. Il faudra attendre que soit achevée l'étude des milliers de tessons recueillis lors des prospections de surface en Tunisie centrale dans les années quatre-vingt[38] pour en savoir plus. De nouvelles découvertes, des fouilles, l'affinement des répertoires céramiques existants, devraient à la longue permettre d'établir les profils stylistiques des ateliers tunisiens producteurs de céramique sigillée et d'en mieux connaître la localisation et les aires de diffusion de leurs produits.

Bibliographie :

Atlante : G. PUGLIESE CARRATELLI (éd.), *EAA, Atlante delle forme ceramiche,* I, Rome, 1981.

Berthier 2000 : BERTHIER A., *Tiddis, cité antique de Numidie*, Paris, De Boccard, 2000 (Mémoires de l'Ac. des Inscr. et Belles Lettres, n.s. 20).

Bonifay 2004 : BONIFAY M., *Etudes sur la céramique romaine tardive d'Afrique,* BAR International Series 1301, 2004.

Bourgeois 1980 : BOURGEOIS A., Les lampes en céramique de Mactar, *Karthago* XIX, 1977-1978, (1980), pp. 33-86.

Bussière 2007 : BUSSIERE J., *Lampes antiques d'Algérie, II Lampes tardives et lampes chrétiennes, Monographies Instrumentum 35,* Edit. Mergoil, Montagnac 2007.

Cagnat 1888 : CAGNAT R., L'atelier de poterie de Sidi-Aïch, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques,* 1888, pp. 473 et ss.

Carandini 1970 : CARANDINI A., *Ampullae Oleariae*, appunti sulla produzione e il commercio della ceramica africana in éta imperiale. *MEFRA* 82, 1970, pp. 753-785.

Ennabli 1976 : ENNABLI A., *Lampes chrétiennes de Tunisie (Musée du Bardo et de Carthage,* Paris 1976.

Garbsch 1982 : GARBSCH J., *Terra sigillata Ein Weltreich im Spiegel seines Luxusgeschirrs Katalog der Austellung*, München 1982.

[37] Peacock et al. 1990 fig. 9 p. 73.

[38] Peacock et al. 1990 p. 59-84.

Garbsch et Overbeck 1989 : GARBSCH J., OVERBECK B.*, Spätantike zwischen Heidentum und Christentum,* kat. Prähistorische Staatssammlung München, Bd 17 1989.

Gauckler 1897 : GAUCKLER P., Rapport épigraphique sur les découvertes en Tunisie par le Service des Antiquités. *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques,* 1897, pp. 454 et ss.

Guéry 1968 : GUERY R., Un poinçon-matrice pour estampiller la terre sigillée "D" à Tiddis, *Bulletin d'Archéologie Algérienne,* 3, 1968, pp. 275-279.

Hanel 2001 : Eine Tonpunze mit Kreuzmonogramm aus dem spätantiken Nordafrika. *Kölner Jahrb*. 34, 2001, pp. 533-537.

Herrmann et Van den Hoek 2002 : HERRMANN J.J., VAN DEN HOEK A., *Light from the age of Augustine Late antique ceramics from North Africa (Tunisia)*, Harvard Divinity School, 2002.

Hofmann 1971 : HOFMANN (B.) Les relations entre potiers fabricants de moules et artistes producteurs de poinçons. *Rei Cretariae Romanae fautorum Acta*, Zurich-Tongres 1971 p. 5-20.

Mackensen 1980 : MACKENSEN M., Tonpunzen für stempelvierte Sigillata chiara D, *Bayerische Vorgeschichtblätter,* 45, 1980 pp. 199 et ss.

Mackensen 1993 : MACKENSEN M., *Die spätantiken Sigillata- und Lampen-töpfereien von El Mahrine (Nordtunisien). Studien zur nordafrikanischen Feinkeramik des 4 bis 7 Jahrhunderts,* Munich, 1993.

Mackensen 1998a : MACKENSEN M., Central Tunisian red slip ware with stamped decoration, *JRA* 11, 1998, pp. 355-370.

Mackensen 1998b : MACKENSEN M., Arbeitsgeräte aus dem spätantiken Töpfereizentrum von El Mahrine (Nordtunisien), *Mitteilungen des Deutschen Archaelogischen Instituts Römische Abteilung* (R)*,* 1998, pp. 431-439.

Mackensen 1998c : MACKENSEN M., Centres of African red slip ware production in Tunisia from the late 5th to the 7th century, in L.Sagui (ed.), *Colloquio in onore di John Hayes. ceramica in Italia : VI-VII secolo,* 1998, pp. 23-39.

Mackensen 1998d : MACKENSEN M., Spätantike nordafrikanische Feinkeramik und Lampen, in : Wamser (L.), Zahlhaas (G.), *Rom und Byzanz. Archäologische Kostbarkeiten aus Bayern*, Munich, Hirmer, 1998, pp. 120-138.

Mackensen 2003 : MACKENSEN M., Datierung und Provenienz einer spätantiken figürlichen Punze, *Bayerische Vorgesschichtsblätter* 68, 2003, pp. 100-108.

Mackensen 2006 : MACKENSEN M., Gipsmatrizen für Appliken zentraltunesischer Sigillata des 3. bis Mitte des 5. Jahrhunderts. *Bayerische Vorgesschichtsblätter* 71, 2006, pp. 177-196.

Peacock *et al.* 1990 : PEACOCK D.P.S., BEJAOUI F., BEN LAZREG N., Roman Pottery Production in Central Tunisia, *JRA,* 3, 1990, pp. 59-84.

Ravoisié 1848 : RAVOISIÉ A., *Exploration scientifique de l'Algérie (1840-1842),* Paris 1846, vol. III, pl. 41, fig. XI-XII.

Salomonson 1968 : SALOMONSON J.W., Etudes sur la céramique romaine d'Afrique*, BABesch.* XLIII, 1968, pp. 80-154.

Seeberger 2002 : SEEBERGER B., Zur Herstellung figürlicher Spiegeldarstellungen auf nordafrikanischen Sigillata-Lampen des Typs Atlante X A1a im 5 Jahrhundert, *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 67, 2002, pp. 117-131, Taf. 9-12.

Selesnow 1988 : SELESNOW W., *Bildwerke der Sammlung Kaufmann Band II Lampen aus Ton und Bronze*, Melsungen 1988.

Thöne 2004 : THÖNE C., *Die griechischen und römischen Tonlampen. Katalog der Sammlung antiker Kleinkunst des Archäologischen Instituts der Universität Heidelberg,* Band 5, Mainz am Rhein, 2004.